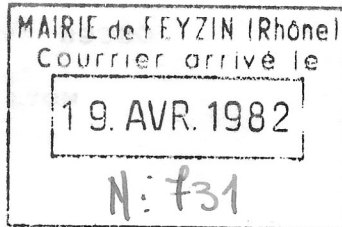


ALBERT VAN LIL
BEEDIGD VERTALER - TOLK
TRADUCTEUR JURE - INTERPRETE
TEL. : (02) 377.07.33



1190 BRUXELLES - BRUSSEL
51, AVENUE DENAYER-LAAN

le 15 avril 1982

Monsi-eur le Maire de
FEYZIN (Isère) Rhône
France

Monsieur le Maire,

Je r cueille actuellement le mat riel en vue de r diger une histoire de la commune de DROGENBOSCH;ici.

Pendant la p riod  fran aise, Drogenbosch a eu comme maire un certain Louis Victor DAMMEVILLE, natif de Falaise probablement (Calvados) et qui a fond    Drogenbosch une institution existant encore. Cette institution, l'"Institut Isabelle" fut fond e gr ce   un legs, pr vu dans son testament r dig    Montpellier le 10 juillet 1806, constitu  par un capital et par un immeuble sis dans la commune. Dammeville  tait veuf d'Isabelle Wittouck, native de Drogenbosch.

C'est pratiquement tout ce que nous savons de lui. Personnellement, j'aimerais conna tre un peu mieux ce personnage attachant.

Aussi, vous m'obligeriez vivement en voulant bien me faire tenir une copie int grale de son acte de d c s, qui doit dater du 17 janvier 1807. Cette pi ce ne doit  videmment pr senter aucun caract re officiel, et une bonne photocopie bien lisible ferait enti rement mon affaire.

Ayez l'obligeance de me faire conna tre en m me temps le montant des frais et la mani re dont je puis les r gler.

Veuillez, Monsieur le Maire, agr er l'expression de ma consid ration parfaite.



VILLE DE
FEYZIN



TÉLÉPHONE 870.32.22

COPIE INTEGRALE DES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

DE LA COMMUNE DE FEYZIN - Année 1807 -

L'an mil huit cent sept le dix huit janvier pardevant nous-----
Jean RIVIERE, officier de l'état civil de la Commune de Feyzin
département de l'Isère, canton de St Symphorien d'Ozon, sont
comparu André Saunier, menuisier à Feyzin, André Rivière, pro-
priétaire au dit lieu et Jean Baptiste Fleury, juge de paix du
canton de St Symphorien d'Ozon et lesquels nous ont déclaré
qu'hier vers les cinq heures du soir il est mort dans cette-----
commune un particulier lequel, d'après la note qui nous a été
remise par ledit juge de paix sur son verbal d'hier le nomme-----
Louis Victor DAMMEVILLE, natif de Falaise, département du-----
Calvados, domicilié à à Drogenbosch, département de la Dyle
âgé de trente huit ans, taille d'un mètre cinq cent cinquante
millimètres, cheveux et sourcils brun, yeux brun, front ordi-
naire, nez droit, bouche moyenne, menton rond, visage ovale,
lequel s'était embarqué dans la diligence des Sieurs DERVIEUX
de Lyon à Marseille descendant à Lyon et qui est décédé dans-----
publique
la voiture/au lieu de la Bégude des suites du phtisie pulmo-----
naire et a été déposé chez ledit André Saunier et les déclai-----
rants sont signé avec nous le présent acte après que lecture
leur ont été faite.

Aux registres sont les signatures-----
Pour copie conforme aux originaux-----

Fait à FEYZIN, le 26 août 1982

LE MAIRE,

M.J. SUBLET

DEPARTEMENT du RHONE

ARRONDISSEMENT de LYON

COMMUNE de FEYZIN

COPIE INTEGRALE des REGISTRES de l'ETAT CIVIL
de la COMMUNE de FEYZIN - ANNEE 1807 -

DECES de Louis Victor DAMNEVILLE

Le mil huit cent sept le dix huit jennier
pardevant nous Jean Riviere officier d'Etat Civil de la Commune
de Feyzin Departement de l'Ain Canton de St Symphorien Jozon
en Comparut Andre Saunier menuisier a Feyzin Andre Riviere
proprietaire au dit lieu Et Jean Baptiste Fleury juge de pais du Canton
de St Symphorien Jozon Et lesquelles nous ont declares qui sont sur
les cinq heures du soir il est mort dans cette Commune au porteur
lequel d'apres la note qui nous a ete remise par le dit juge de
pais sur son verbal d'avis le nome Louis Victor Damneville
Droogenbosch, Departement de la Dyle age de trente huit ans taille
deux metes Cinq Cent Cinquante millimetres cheveux Et Sourcils de couleur
yeux de couleur front ordinaire nez droit double moyenne menton droit
visage oval lequel etait embarque dans la Feligance des Seins
de Serviers de Lyon a Marseille se rendant a Lyon Et qui est decede
dans la voiture publique au lieu de la Regue des suites du pete
pulmonaire, Et a ete expose chez le dit Andre Saunier Et les declarans
ont signe avec nous le present acte apres que lecture leur en a ete faite
Riviere maire

Fleury

Pour copie conforme à l'original -----

Fait à FEYZIN, le 25 août 1982

le Maire,